

AVIS PUBLIC

AVIS est donné à Mariel Del Carmen Estrada Trujillo, 1270, rue Quenneville, appartement 104, Saint-Laurent, dernière adresse connue, qu'à défaut de réclamer les meubles laissés lors de son éviction le 14 février 2014, dans les dix (10) jours de la publication de cet avis, ces biens mobiliers seront détruits et/ou vendus à l'encan.

Montréal, le 17 avril 2014

Isabelle Bastien, avocate
Secrétaire du Conseil d'arrondissement